



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 06/03/2024  
Reçu en préfecture le 06/03/2024  
Publié le  
ID : 057-245700695-20240301-D2024\_24\_SI-AR

## DECISION 2024-24

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### DECIDE

#### Article 1 :

Le marché de travaux « Remplacement des rideaux métalliques du pas de tir 100 et 200m au Stand de Tir à Volmerange-les-Mines », est conclu le 1<sup>er</sup> mars 2024 avec l'entreprise BN France 2000 située à 67230 HUTTENHEIM, pour un montant de 65 000€ H.T. soit 78 000€ T.T.C.

#### Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 1<sup>er</sup> mars 2024

Le Président  
Michel PAQUET

Decisions / Publication sur le site de la CCCE, le 06 AOUT 2024